

Sujet : [INTERNET] participation à l'enquête publique
De : "> Michel MEXAL (par Internet)" <mexblues@free.fr>
Date : 18/10/2017 09:34
Pour : ddcsp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr

— Pièces jointes : —

Un projet de carrière à Pouigny .pdf

61,9 Ko

Un projet de carrière à Pouligny ?

Genèse d'un projet mené dans une grande discrétion :

Le 23 octobre 2015 : « le conseil municipal décide de lancer une révision de la carte communale afin de rendre constructible la zone d'implantation des parcelles ZM, 50,51,53,54,55, 56 et 81. » Le bulletin municipal se borne à cette information sans préciser qu'il s'agit de l'emplacement d'une future carrière...

Le 11 mai 2016 : « le conseil entérine la suppression du chemin rural des Malgarnes qui devient parcelle de terre . » Là non plus, pas un mot n'est dit précisant que cette suppression est en lien avec la création d'une carrière...

Ainsi de 2014 à 2016 un projet de carrière est-il évoqué sans que les habitants aient une information précise sur sa localisation et sur sa superficie.

Pourtant, dans son « mot du maire » page 3 du bulletin communal de 2014 M Le maire écrivait : « Des études sont lancées par une entreprise qui souhaite ouvrir une carrière sur notre territoire. Nous bénéficierons ainsi d'une matière première locale moins coûteuse , du fait de la réduction des transports. Cette nouvelle activité créerait de l'emploi et des retombées fiscales ».

Entre cette annonce et jusqu'au lancement de l'enquête publique de ce mois d'Octobre 2017, plus rien de précis hormis les deux démarches précitées.

On peut donc s'étonner du manque de transparence de ce projet mais aussi comprendre l'indignation des habitants en découvrant son ampleur à la faveur d'une enquête publique que rien n'annonçait. On voudrait précipiter la décision qu'on ne s'y prendrait pas autrement...

Par ailleurs, il est tout à fait inacceptable que le PNR dont la commune est partie intégrante n'ait pas non plus été informé du projet.

Un projet incohérent

Les besoins en granulats de la commune ont-ils été chiffrés ? Et justifient-ils un projet de carrière sur 17 hectares et d'extraction de 100 000 tonnes par an ?

La seule motivation serait-elle « la diminution du coût du transport » ? Cela semble dérisoire..

Les retombées fiscales , moindres en raison des réformes sur la fiscalité des entreprises, seraient réduites et reviendraient en premier lieu à la communauté de communes.

Enfin, ce projet ne créerait aucun emploi puisque seules trois personnes seraient employées et déjà salariées de leur entreprise.

La justification de cette carrière, et d'une telle ampleur, ne repose donc sur aucun fondement.

Un projet nuisible à la commune et aux communes voisines.

Ce projet détruirait l'environnement de nombreux hameaux (Bois Goulard-La Bergelière-Gormond-Les Chézeaux-Vesché-La Bigoureau-La chaume-La Billarderie-La Boudinière)

Ce dernier hameau est souvent présenté comme un élément important du patrimoine, souvent vanté pour son charme, la carrière se trouverait très proche des maisons d'habitations.

Pour connaître l'impact environnemental de ce type de carrière c'est une contre-vérité d'oser dire qu'elle n'occasionnerait que peu de bruit : pelleuse, concassage et sans doute brise roche seraient le lot quotidien des riverains et pour au minimum...30 années autant dire pour toujours. Concernant la poussière, elle ne pourrait être évitée (comment justifier un éventuel arrosage alors que chaque été la région est en pénurie et restriction d'eau ? quid de l'hiver lors des gelées...) Ces poussières livrées aux vents dominants impacteraient les cultures voisines et perturberaient la photosynthèse de nombreux végétaux., bouleversant tout un écosystème. Situé dans une Zone d'AOP de fromage, il occasionnerait une pollution des prairies d'élevage et de celles dédiées au fourrage. C'est une part essentielle de l'économie locale qui serait menacée. Concernant la faune, il est situé en bordure d'une zone Natura 2000 (la vallée du Suin) particulièrement riche en gibier (d'où l'opposition compréhensible des chasseurs)

C'est un ballet permanent de camions bennes qui circuleraient sur les routes environnantes, les rendant impraticables pour les nombreux circuits-vélos proposés par le PNR. Ces camions viendraient aussi aggraver la circulation dans des communes déjà largement impactées par le passage incessant de poids lourds (Tournon , Le Blanc ...)
Ce secteur riche en randonnées et en chemin pédestres perdrait alors tout intérêt.

Ce projet ne tient aucun compte de l'appartenance de la commune au Parc Naturel Régional

La charte de ce dernier stipule pour 2010/2022 :

Dans son axe 1 : « Elle se doit de préserver la grande qualité des paysages et du patrimoine bâti qui représentent aussi un atout pour le développement harmonieux du territoire, qu'il s'agisse de l'accueil de nouvelles populations ou du tourisme. »

En effet , l'avenir économique de la Brenne est bien dans ses ressources agricoles et l'élevage mais aussi dans le tourisme . Ce dernier est en constante expansion : développement de gîtes ruraux, tourisme vert, succès croissant des journées « Chapitre Nature » qui rassemble chaque année au Blanc de plus en plus de monde et de naturalistes, curieux de découvrir une nature préservée.

Ce tourisme est aussi un élément majeur pour le maintien et le développement des commerces locaux (voir le succès de la maison du fromage ou de Fisch Brenne à Pouligny)

Je citerai à ce propos l'axe 2 de la Charte du PNR :

« La même démarche vaut pour le tourisme, qui est appelé à prendre une place grandissante dans l'économie locale. Le tourisme lui aussi doit être « durable » et respecter les équilibres naturels et humains de notre territoire . car la Brenne a en la matière de gros atouts et peut devenir un territoire d'excellence pour le tourisme de nature. »

L'immobilier déjà en nette difficulté verrait encore davantage sa valeur chuter.

Pour toutes ces raisons, le projet de carrière soumis à l'enquête publique me semble aller à l'encontre des objectifs de tout un territoire concerné. Il s'inscrit en contradiction avec les perspectives de développement touristiques et agricoles de la région.

Lorsqu'une commune réalise des projets positifs (je songe à la nouvelle mairie, à la bibliothèque, à la voirie, à la maison du fromage...) il faut les soutenir.

On est d'autant plus crédible et motivé pour dénoncer ceux qui lui seraient néfastes et surtout aberrants.

Michel Mexal Les Tessonnières Pouligny Saint-Pierre

le 17 octobre 2017